



**Volet E Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M
I



13021936

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le **24 JAN. 2013**

Greffe
Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 0446.136.652

Dénomination (en entier) : **SOFT CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : Rue des Sorbiers 18, 5590 Ciney, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de l'acte de
révocation -administrateur

Texte :

SOFT CONCEPT SCRL

Rue des Sorbiers 18

5590 Ciney

N° d'entreprise BE 0446.136.652

**Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale des associés, tenue le
30/09/2012 au siège de la société.**

Bureau

La séance est ouverte à 19:00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre
BERTRAND, avec l'assistance de Madame Marie-Louise DEPAYE en qualité de
Secrétaire.

Le Président constate que tous les associés sont représentés conformément à la liste de
présence ci-annexée. L'Assemblée peut dès lors valablement délibérer et statuer.

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés, les associés dont les noms et prénoms sont mentionnés
dans la liste de présence, ainsi que le numéro d'ordre des actions et le nombre d'actions
pour lequel ils participent à l'Assemblée et, le cas échéant, les noms et prénoms de leurs
mandataires éventuels. Cette liste de présence, après avoir été signée par les associés
présents ou leurs mandataires, est clôturée et signée par le bureau et est annexée au
présent procès-verbal, avec les procurations des personnes représentées.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.

Communication du Président

I. la présente Assemblée a été convoquée pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

- Administrateur(s) : révocation de Monsieur Guy BERTRAND en date du 01/10/2012
- Administrateur(s) : nomination de Monsieur Jean-Marie BERTRAND à titre gratuit en date du 01/10/2012

II. Tous les actionnaires sont présents ou valablement représentés, la justification des formalités de convocation est superflue

III. Chaque action donne droit à une voix

Constatation que l'Assemblée est valablement constituée

Les déclarations préalables du Président sont approuvées par l'Assemblée. Celle-ci constate qu'elle a été valablement constituée et qu'elle est habilitée à délibérer et à se prononcer sur l'ordre du jour précité.

Traitement de l'ordre du jour

L'Assemblée prend les décisions suivantes :

1^{re} décision :

L'Assemblée se prononce sur la révocation de Monsieur Guy BERTRAND (Administrateur) en date du 30/09/2012

Cette décision nécessite l'unanimité.

Par conséquent, la révocation de Monsieur Guy BERTRAND (Administrateur) est approuvée.

2^e décision :

L'Assemblée se prononce sur la nomination de Monsieur BERTRAND JM (Administrateur) à titre gratuit en date du 30/09/2012.

Cette décision nécessite l'unanimité.

Par conséquent, la nomination de Monsieur BERTRAND JM (Administrateur) est approuvée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'Assemblée est clôturée à 20:00 heures.

Fait à Ciney le 30/09/2012.

Le Président
Pierre BERTRAND

La Secrétaire
Marie-Louise DEPAYE